

Optimisation du CCAG travaux



Immobilier



Achats

Pourquoi choisir cette formation ?



Définir et appliquer le CCAG pour une mise en œuvre opérationnelle

Programme

Quelles sont les clauses du CCAG permettant la bonne exécution du marché?

+ L'exécution technique

- Modifications en cours du chantier
- Sous-traitance
- Décision de poursuivre
- Avenant

+ L'exécution financière

- Retenue de garantie
- Décompte général et définitif

Pré-requis

→ Avoir suivi la formation : ' Maîtriser la passation des marchés de travaux '

Public concerné

→ Personnels des services patrimoine, achat et juridique intervenant dans la passation des marchés de travaux

Inscriptions fermées



DATES

Du 29/11/2023 - 09:30 au 29/11/2023 - 17:30



LIEU

Université Paris-Cité – Campus des Grands Moulins, Bâtiment La Halle aux Farines, 10 rue Françoise Dolto 75013 PARIS

260
€HT



1 JOUR(S)



S'inscrire à la formation



Contacteur l'organisateur

Divers

→ Cas pratiques

Intervenant(e)s

→ Expert(e)s achats d'établissement
d'enseignement supérieur et de recherche

